

vent elle se répand en injures et en récriminations injustes, grossières et outrageantes contre son mari. Ses intempérances de langage sont telles qu'elle donnent souvent de très mauvais exemples à ses enfants.

J'ai moi-même dit plusieurs fois au défendeur qu'il devrait la faire interdire ou obtenir contre elle une séparation de corps, et je suis certain que le même conseil lui a été aussi donné par plusieurs membres de la famille de la demanderesse. Quant à moi si j'avais été soumis aux mauvais traitements que la demanderesse a fait subir, en ma présence, au défendeur, il y a plusieurs années que j'aurais pris le parti de demander une séparation de corps.

Je déclare qu'en faisant cette déposition je ne suis ni par aucun sentiment de haine contre la demanderesse, mais qu'au contraire, malgré ma relation de parenté vis-à-vis d'elle, je ne le fais que parce que je regarde comme un devoir de rendre justice au défendeur et d'empêcher que l'éducation des enfants ne soit remise entre les mains d'une personne complètement incapable de la diriger. Et j'ai signé.

Signé,

N. RENAUD.

Known and acknowledged before me at Montreal this 3rd september, 1880.

Signé,

P. H. KERNICK,
Com. Sup. Court.
District of Montreal.

Son Honneur le juge Torrance a rejeté la requête de madame Trudel, demandant que le plus jeune enfant, âgé de sept ans, lui soit confié, l'hon. juge ne trouvant rien dans la preuve qui puisse priver l'hon. M. Trudel de la direction de ses enfants.

* *

Lovell's Advanced Geography.—Tel est le titre d'une géographie illustrée que vient de publier M. Lovell. Rien d'instinctif, d'intéressant comme cette géographie qui devrait être traduite en français. On y trouve sur chaque pays du monde tous les renseignements dont on peut avoir besoin, toutes les découvertes les plus utiles de l'histoire et de la science. Tout homme instruit devrait l'avoir dans sa bibliothèque.

* *

Le Saguenay et la Vallée du lac St-Jean.—Etude historique, géographique, industrielle et agricole, par Arthur Buies.

Voilà un excellent livre, un livre instructif, patriotique dont nous recommandons la lecture à tout le monde. Au moment où on s'occupe tant en Europe des ressources de notre pays, nous devons encourager de toutes nos forces ceux qui travaillent à les faire connaître.

Il n'y a pas de doute que le livre de M. Buies va avoir un excellent effet non-seulement ici mais en Europe.

* *

La Cour du Banc de la Reine se propose de renoncer au système absurde d'entendre trente ou quarante causes pendant un terme d'une douzaine de jours et de rendre jugement trois ou six mois après. Les avocats de Montréal ont consenti à ce qu'elle s'ajournât au 1er novembre afin qu'elle eut le temps d'inaugurer un système plus efficace.

M. Pagnuelo doit être content de voir le triomphe d'une des principales réformes qu'il propose.

L.-O. D.

CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 10 septembre 1880.

Oh ! combien de marins, combien de capitaines, Qui sont partis joyeux pour des courses lointaines.

Dans ce morne horizon se sont évanouis....
VICTOR HUGO

Le *City of Vera Cruz*, steamer qui faisait le service entre New-York et les ports des Antilles, vient de sombrer en pleine mer, entraînant avec lui cinquante sept personnes, dont vingt-cinq passagers, le capitaine et presque tout l'équipage. Trois passagers seulement ont pu gagner la rive ainsi que huit matelots.

Le reste a disparu !

Ces quelques lignes résumant une tragédie maritime des plus poignantes ayant pour décor la tempête ! et pour tableau final l'engloutissement !

C'est le 25 août dernier que ce navire,

marqué par la fatalité, quitta pour ne plus revenir le port de New-York.

Il me semble que je le vois encore avec son panache de fumée, sa légère voilure et son pavillon étoilé. Le général Torbert était au nombre des passagers. Chacun admirait en lui le vaillant soldat de Gettysburg, le compagnon de guerre de l'ex-président Grant et l'ami du général Hancock. Un enfant que sa mère tenait dans ses bras et deux jeunes misses complétaient le tableau.

Le capitaine Van Dice me parût soucieux ! peut-être trouvait-il son navire trop chargé ; on assure que cet officier s'en était plaint avant le départ ; plusieurs matelots en témoignent aujourd'hui.

* *

Il paraît que jusqu'en face de la Floride le *City of Vera Cruz* s'est assez bien comporté : le vent était parfumé ; le ciel qui dissimulait sa colère étendait de partout son écharpe d'azur ; la surface de la mer ressemblait à une glace de Venise immense, et les voiles des pêcheurs se penchaient curieusement pour s'y mirer.

Trois fois le soleil se coucha dans un lit de pourpre et d'or ; trois fois, le matin, il s'élança au Zénith comme un dieu persan en inondant le ciel et l'onde d'une lumière radieuse.

Mais le dimanche, 29 août, les passagers et l'équipage de ce navire ne devaient plus l'apercevoir !

Des nuages violacés marbraient la voûte céleste et quelques éclairs précurseurs soulignaient la voix caverneuse du tonnerre, qui préludait par des murmures avant d'en arriver à ses terribles explosions.

Un premier coup de vent s'abattit sur le pont et fut suivi d'une lame qui obligea les passagers à se retirer dans leurs cabines.

Le combat de l'homme contre les éléments commençait, il devait être acharné et sans merci.

Tous les vents se coalisèrent entre eux et se ligèrent en outre avec la mer furieuse ; pendant que celle-ci ouvrait des abîmes, les autres poussaient le vaisseau dedans !

Puis un troisième allié arriva à la rescousse, c'était la foudre qui éclata dans la mâture :

—Carguez les voiles et fermez les écoutilles, commanda le capitaine.

Ce fut un coup de vent, aidé d'une vague furieuse qui exécuta la manœuvre : les chaloupes, les voiles et jusqu'à la cheminée du steamer furent emportés dans l'espace. Un autre paquet de mer balaya définitivement le pont : les agrès et quelques hommes de l'équipage furent précipités à la mer ; le capitaine roula dans l'entrepont avec une lame ; les feux de la machine furent noyés du même coup !

Quelle position pour le chef de l'équipage qui se sent responsable de la vie de tous ceux qui sont à son bord !

Obligé de s'observer lui-même et de dissimuler ses propres impressions ; il feint de croire au salut ; il joue l'indifférence et sourit à la mort. Il n'ose pas pleurer sur les siens ni sur lui-même ; il lui est même interdit de songer aux moyens de sauver sa propre vie.

Et cependant, le malheureux a une femme et trois enfants ! Mais qu'importe ! il est le capitaine, et le premier il doit mourir.

* *

Pendant quelques heures, le navire privé de son gouvernail et ayant ses feux éteints flottait au gré des vents.

L'impétueux cyclone, comme un serpent de feu, l'enveloppait de toutes parts, le cinglait de coups de foudre et lui ouvrait les flancs.

Le capitaine Van Slice, suivi de ses lieutenants et de son équipage, remonta de nouveau sur le pont, lequel en ce moment était plus dangereux que celui du *Huascar* dans son dernier combat ; ces hommes énergiques essayèrent de le débarrasser de la cargaison qui le chargeait outre mesure. Mais ce fut en vain : les vagues furieuses, devenues avalanches, les balayèrent un à un dans la mer ; les lieu-

tenants, pas plus que le capitaine ne furent épargnés : ils roulèrent les premiers dans l'abîme !

Une heure après—il était environ cinq heures et demie de l'après-midi—le *City of Vera Cruz* sombra par l'avant, entraînant avec lui tous les malheureux passagers et le restant de l'équipage !

* *

Je ne raconterai pas le dernier épisode de ce drame lugubre. Les cris, les larmes des femmes affolées, le morne désespoir des époux qui se disent un éternel adieu ; le dernier combat pour la vie des vieux matelots, tout cela me brise le cœur.

Je laisse cela à d'autres plus habiles que moi ; c'est par trop triste !

Que messieurs les dessinateurs de L'OPINION PUBLIQUE s'en chargent. Leur crayon saura mieux que ma plume rendre ce naufrage célèbre.

A l'œuvre donc, chers collaborateurs ! voilà de la besogne toute taillée : donnez de la couleur locale à votre tableau ; n'oubliez pas la foudre, les éclairs, la mer en furie, tracez de main de maître le terrible désespoir qui se manifeste à ce moment suprême sur le visage de la mère qui voit périr son enfant sous ses yeux. Faites cela et les lecteurs de ce journal vous récompenseront en s'écriant :

—C'est horriblement beau !

ANTHONY RALPH.

À LA PRESSE

M. Pagnuelo commence son ouvrage sur la réforme judiciaire en faisant à la presse un appel qui sera entendu, nous l'espérons.

—*La Réforme Judiciaire !* Nous en avons grand besoin, mais vous ne l'obtiendrez pas maintenant.

—Pourquoi ?

—Parce que vous allez vous heurter à deux grands écueils, l'apathie du public et les préjugés locaux.

—L'apathie du public, nous la secouons ; les préjugés locaux nous les détruisons.

—Comment ferez-vous ? Ne vous flattez pas que le peuple, les députés ou les ministres liront votre livre. Et qu'espérez-vous obtenir tant que l'opinion publique ne se prononcera pas avec emphase ? Etes-vous sûr même de la coopération active de vos confrères du barreau ? Ne vous fiez ni au besoin qu'ils ressentent depuis dix ans de réformes dans l'administration de la justice, ni aux vœux qu'ils font pour les obtenir. Voyez comme ils viennent de laisser mourir de la douce mort des innocents le bill pour la réforme et la protection de leur ordre. Ce bill, préparé depuis un an, accepté par toutes les sections et par le conseil général des avocats, tous l'ont oublié, et les avocats députés à la Chambre, et le procureur-général qui l'avait pris sous sa protection, comme l'avait fait son prédécesseur, l'un des chefs de l'opposition actuelle.

Mon ami paraît avoir raison, mais il a tort. Il a parlé comme un misanthrope qui s'irrite de voir que le monde n'est pas ce qu'il devrait être, et qui ne peut se résoudre à l'accepter tel qu'il est.

L'apathie n'est qu'une des conséquences de notre paresse naturelle. Tout travail demande un effort, un acte de notre volonté, et personne ne le fera s'il n'en voit l'utilité, surtout s'il croit que l'objet qu'on lui propose ne le regarde pas, ou que d'autres sont chargés d'y voir.

Mais quel est celui qui peut dire que l'administration de la justice ne le regarde pas ? Marchands et artisans, bourgeois et paysans, riches et pauvres, savants et ignorants, laïques et ecclésiastiques, tous sont obligés de soumettre leurs différends à la décision des tribunaux, d'invoquer l'aide des officiers de la justice pour se faire rendre ce qui leur appartient ou se protéger contre l'agression.

Il faut donc que tous le sachent : la justice qu'on leur distribue aujourd'hui est souvent une ironie ; la décision arrive quand on n'en a plus besoin, soit parce que le débiteur est devenu insolvable ou parce qu'on y a perdu plus qu'on n'y a

gagné ; on nous traîne de juridiction en juridiction ; certains plaideurs malheureux vont jusqu'à dire que les causes sont jugées par une déesse aveugle qui frappe à droite et à gauche, sans discernement, et dont la balance, inutile pour peser les droits des parties, ne sert plus qu'à peser les frais de justice ; que souvent "on donne à l'une des parties le bien de l'autre sans examen, ou qu'on les ruine toutes deux à force d'examiner." (Esprit des Lois, liv. 29, ch. 1).

Jamais et nulle part on n'a pu répéter avec plus d'apparence de raison cette calomnie atroce : que les officiers de la justice sont les suppôts de la chicane, la forme l'hydre de la chicane, et le palais l'ancre de la chicane. D'ailleurs, sans s'arrêter à ce langage exagéré, le barreau s'est ému depuis longtemps de la manière dont la justice s'administre, et les juges eux-mêmes réclament des changements avec instance.

Mais tout cela ne suffit point encore si l'opinion publique ne s'en émeut au point de forcer les hommes politiques à prendre en main la grande cause de la justice qui intéresse toute la société.

Il faut à tout prix que les justiciables sachent exactement comment la justice se rend dans cette province.

Et qui donc va le leur dire ?

La presse.

Elle n'existe pas seulement pour rapporter les petites nouvelles, publier des chroniques, parler politique, se consumer dans des discussions oiseuses ou des polémiques acerbes qui entretiennent l'esprit de division.

Lorsqu'elle a l'occasion de discuter une question sérieuse ; lorsqu'on lui présente des faits et qu'on les accompagne de considérations mûries par la réflexion et l'étude, mises dans un langage convenable et modéré et sous une forme passable, elle la saisit chaque fois avec empressement ; elle s'instruit et instruit ses lecteurs : elle remplit ainsi noblement sa mission.

Je lui présente un livre que je me suis efforcé de rendre tel que je viens de le dire. Je n'ai pour cela épargné ni recherches, ni peines, ni veilles. Je lui dis : Voici une question vitale ; lisez et faites connaître les faits que je rapporte ; discutez mes propositions ; secouez l'apathie du public, puisque pour vous "vouloir c'est pouvoir."

Heureusement, l'esprit public est vivace et énergique dans ce pays, et peu de grandes questions le préoccupent dans le moment. Il n'y a donc pas de plus belle occasion de s'occuper de la réforme des tribunaux.

Par le peuple vous atteindrez les députés ; par les députés les ministres, et avant un an chaque parti politique inscrira sur son drapeau ce mot magique que tous accueilleront avec joie : "Réforme judiciaire."

Et les préjugés locaux ?

Les préjugés locaux n'existeront plus. J'ai foi dans l'intelligence, le bon esprit et le patriotisme de notre population. Je ne connais pas de peuple aussi exempt de préjugés que le nôtre ; nos Canadiens-français catholiques élisent souvent des Anglais protestants pour les mettre à la tête des affaires. Les préjugés ne tiendront pas chez nos bons et honnêtes campagnards ; nos villageois que l'on redoute seront les premiers à se révolter contre l'injure qu'on veut leur faire de douter de leurs lumières et de leur patriotisme. Ne confondons pas le peuple avec quelques esprits faux ou quelques individus intéressés qui croient que le monde va croûler ou qu'eux-mêmes vont périr si l'on propose un changement qui pourrait affecter l'ordre établi, ce changement fût-il dans l'intérêt général.

J'ai fait ma part du travail ; à la presse, au barreau, à la magistrature, au gouvernement de le compléter. Quelque soit le mérite ou le sort de cet écrit, j'ose me flatter qu'il ouvrira des horizons nouveaux pour nous et avancera à tout événement l'heure de *La réforme judiciaire*.

—Du 1er janvier à la fin d'août dernier, il y a eu 140 duels en France.